



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 72787

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la place de la France dans l'Europe en matière de santé. Selon une étude de la première fondation privée allemande, *Bertelsmann*, qui a établi un classement de l'égalité en Europe, la France ne se trouve qu'à la 9e place en matière de santé. Notre pays, pourtant réputé pour avoir comme point fort le domaine de la santé, ne dépasse l'Allemagne que d'une place. Les responsables de l'étude menée par la célèbre fondation ont révélé que « le taux de mortalité infantile atteint en France 2,4 pour mille naissances, contre 1,6 pour mille naissances en Slovénie ». Aussi, souhaite-t-elle connaître ses intentions face aux conclusions rendues par les responsables de l'étude.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72787

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2015](#), page 291

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)